



Auz ardeuy Treize me jous de mois de mil sept cent
 quatre vingt six au Bourg de Royere en pays de par de
 les nous Royaux pour ce jour fut pris un Joseph Legros
mason demurant au village de Stubaine parochie de
Bourg de Royere lequel de son propre libenter a
 constitué pour son procureur general & special la
 personne de Jean Baptiste Londe quy mason son frere
frere demurant au sud village de Stubaine dte parochie de
 Royere auquel est donne plain le tiers pouvoir en son
 nom de ce faire payer de tout ce qui luy est due par mes
 francs Stambaud parochie de St Paul de Trente neuf
tois a son frere de Trente neuf / ch la forme vint deux
 / ch le cuy de ce faire payer de ce m^r miches metret
 de la parochie de Cordebe tout ce qui luy doit comme auy
 de ce faire payer de tout autres qui peuvent avoir au
 constitué a ce effect donner tout pouvoir au
 procureur constitué de recevoir donner somme libérale
 quitance ad esault de paiement par les d^s de devalles de
 les faire oberger constitué procureur luy donne le
 ad tenir sentence tout les traictez de ce que procureur
 le pour sui ve jusqu' sentence avec desente fu promise
 le d^s constitué avoir le tout pour agnoble ce qui
 le d^s procureur constitué avey faire comme auy de
 luy rendre son de baude sur son simple immoi le
 ne venir jamais contraire Lu au d^s constitué luy
 auy voulu auy promise de alleguer & s'excuser
 l'adulant sur auy signer de ce par nous luy que

J. L. S. ^{non} ^{royal}
 [Signature]

Châtillon ^{royal}
 [Signature]